

**PROCES-VERBAL N° 65/2019
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Lundi 12 juillet 2019 – 18h30 - UCPA SAINT CYPRIEN**

Présent : Bernard MASSINES

Isabelle AUMONT – Daniel DUCASSE – Muriel ESPINAS – Alain FOUCHER – Juan GOMEZ – Marie-Jo LE MORVAN – Alain LE MORVAN - Suzanne LECHAT - Nathalie NICOLAU – Elisabeth NIGAY – Bernard OBRECHT - Denis PATTYN – Annie PRIME – Jean-Louis QUINTANA – Yannick SAFONT – Pascale SERET – Hervé SICART – Robert SOLE – Isabelle WISSE

Excusés : Francis ESPINAS – Denise FARJON – Arnaud GAILLARD – Cyril GASCHT – Christian HEE – Pierre-Henri LOUVARD – Patrice MORA – Fabien TISSEYRE -

Le Président Bernard MASSINES a souhaité la bienvenue à tous les membres du Comité.

Le Comité Directeur a approuvé le P.V du mois d'avril 2019.

Nathalie NICOLAU, présidente de la Commission Arbitrage, prend une année « off » pour préparer un concours.

Concernant Madame FERNANDEZ, il y a eu une erreur sur le chèque qu'il lui a été remis. Une inversion de chiffres a été relevée sur le montant des indemnités. Mr. MASSINES a décidé de voir l'avocat pour faire un courrier.

Le départ d'Alain FOSSE du Comité s'est effectué le 31 juillet 2019.

Une enseignante BE2 avait été pressentie pour le remplacer mais la municipalité de Saint Cyprien s'est opposée à cette décision. Finalement, Romuald GARCIA, enseignant BE2 a été choisi pour reprendre le poste d'Alain.

Il travaillera à 80% pour le Comité, et à 20% en tant qu'enseignant dans plusieurs clubs du département. Son salaire net sera de 1531€ au comité.

Cette décision a fait l'objet de plusieurs contestations. Plusieurs BE ont émis des réserves à l'égard du conflit d'intérêt qui pourrait s'exercer en raison de ces deux fonctions.

A cet effet, Mr. GARCIA a été reçu par le président de la ligue, qui n'a omis aucune objection.

COMMISSION PADEL :

Daniel DUCASSE, président de la Commission Padel, prépare un règlement pour les rencontres interclubs de padel qui devraient commencer en octobre dans les divisions P100, P250, P500.

A titre d'information, 87 joueurs de padel du département sont classés.

De plus, dans les semaines à venir doit se tenir une réunion d'harmonisation des tournois comme celle faite pour le tennis.

Un championnat individuel est aussi à l'étude.

La mise en place d'une nouvelle structure de padel s'est ouverte à Ille sur Têt.

SOIREE DES MASTERS :

La Soirée des Masters aura lieu, cette année, aux Voiles Rouges à Canet-en-Roussillon, le samedi 31 août 2019. Comme l'an passé, le traiteur de la soirée sera « La Table de Cana ».

OPERATION « VIENS TAPER LA BALLE AVEC NOUS » :

Les raquettes dans le cadre de l'opération « VIENS TAPER LA BALLE AVEC NOUS » ont été commandées. Elles seront remises le lundi 30 septembre 2019.

SERVICES CIVIQUES :

La commission de la Jeunesse et des Sports a décrété que la décision de distribution des services civiques dans les ligues lui revenait.

Pour la Région Occitanie, trois services civiques sont autorisées. A ce jour, quatre clubs dans les P.O. sont en attente : Saint – Estève, Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien, Laroque des Albères.

COMMISSION SPORTIVE :

Deux équipes montent en promotion : - dans la Catégorie Dames

Toulouges

Argelès-sur-Mer

COMMISSION ARBITRAGE :

5 clubs du département auront besoin d'arbitres la saison prochaine. Pour pallier au manque d'arbitres, une formation est prévue en octobre.

COMMISSION FEMININE :

Sans qu'aucune consultation ne soit faite, la phase finale des Raquettes a été déplacée à la Ligue. Par conséquent, seulement deux équipes ont concouru (Hérault et Haute Garonne).

COMMISSION SENIOR + :

Dans le cadre de la finale Aude/PO ayant lieu à Carcassonne, l'accueil réservé aux joueurs a été remarqué.

L'année prochaine, la finale se tiendra au Barcarès.

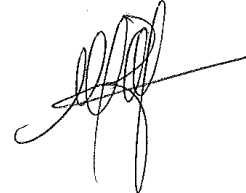
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES